

Note de Conjoncture

Avril 2009

Les chiffres du marché de l'emploi sont, une nouvelle fois, préoccupants, la bonne saison touristique qu'ont connu les professionnels de la montagne n'y peut rien changer.

Par ailleurs, les nouvelles annonces de suppression d'emplois tel que chez Dynastar, entreprise phare de la Haute-Vallée de l'Arve, ne contribuent pas à l'amélioration du climat ambiant.

Pourtant, les mesures mises en œuvre par l'Etat pour juguler les effets de la crise dans la Vallée de l'Arve produisent leurs premiers effets, puisqu'elles ont d'ores et déjà permis la formation de près de 1200 salariés de l'industrie dans le cadre de l'opération « former plutôt que licencier », ce qui représente près de 10% de l'effectif total des entreprises industrielles de la Vallée de l'Arve.

Malgré l'ensemble de ces efforts, La baisse d'activité importante qui continue d'impacter les entreprises, les contraint à ajuster leurs effectifs salariés, lorsque la trésorerie n'est plus suffisante pour conserver l'ensemble du capital humain dans l'entreprise.

L'Etat souhaite également mobiliser des moyens sur les emplois non délocalisables tels que les Services à la Personne (SAP), à travers la promotion d'un Plan 2 de développement de ces services. Ce nouveau plan se situe dans le prolongement du plan des services à la personne de janvier 2006.

Trois objectifs sont visés :

- soutenir la création d'emploi dans les services à la personne avec pour objectif la création de 100 000 emplois chaque année,*
- poursuivre la professionnalisation et améliorer la qualité des emplois, avec la mise en place d'un baromètre pour mesurer les avancées concrètes,*
- simplifier et assouplir les outils pour atteindre un milliard d'euros en Cesu (Chèque emploi service universel) préfinancé en 2012.*

Gageons que l'imagination collective permettra à la Vallée de l'Arve, ses habitants, et ses entreprises de sortir rapidement de cette crise sans précédent, en développant de nouvelles activités, en renforçant la compétitivité des entreprises, et en initiant de nouvelles stratégies industrielles, afin de mieux faire face aux défis imposés par l'émergence de nouvelles exigences sociales et environnementales.

Observatoire Territorial
Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville



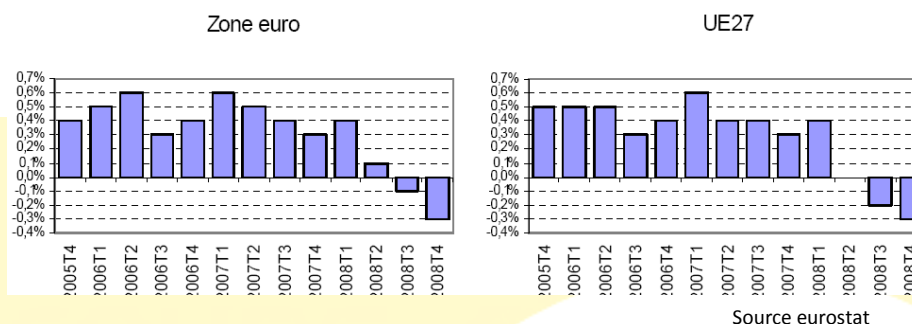
Sommaire

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Emploi | page 2 |
| <i>Recrutement</i> | <i>Page 3</i> |
| <i>Stage</i> | <i>Page 3</i> |
| Industrie | page 3 |
| <i>Industrie et Environnement</i> | <i>Page 5</i> |
| Commerce / Consommation | page 6 |
| Crédits | page 7 |
| Tourisme | page 8 |
| TVA a 5.5% | page 8 |
| Restauration | page 8 |
| Services à la Personne | page 9 |
| Création d'Activité | Page 10 |
| Glossaire | page 11 |



Emploi

Taux de croissance de l'emploi
(par rapport au trimestre précédent)



Le nombre de personnes ayant un emploi dans la Zone €uro comme dans l'Union Européenne a diminué de **0,3%**, au quatrième trimestre 2008, par rapport au trimestre précédent.

Au troisième trimestre 2008, l'emploi avait reculé de **0,1%** dans la Zone €uro et de **0,2%** dans l'Union Européenne.

Sur l'ensemble de l'année 2008, l'emploi a progressé de **0,8%** dans la Zone €uro et de **0,8%** dans l'Union européenne, soit 1 point de moins qu'en 2007.

Arrondissement de Bonneville

Le site Pôle Emploi de Cluses, enregistre une progression de 82% du nombre de DE cat 1 entre février 2009 et le même mois de l'année précédente. Au 31/03/2009, on compte 900 nouvelles inscriptions qui viendront gonfler les chiffres de mars. A ceci se rajoute une baisse de 50% du volume des offres collectées, ce qui augure une faible sortie des DE déjà inscrits.

Le site Pôle Emploi de Sallanches enregistre une progression sur la même période de 57% du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, et de 38% sur les catégories 1,2 et 3. La demande d'allocation progresse elle aussi de 50% en février et de 44% en mars 2009

Le nombre de jeunes double sur la même période : + 105% . Leur part s'accroît aussi dans la structure du chômage puisqu'ils passent de 14% de la DEFM (Demande d'emploi fin de mois catégorie 1) à 17%.

La Mission Locale a également doublé le nombre de jeunes accueillis (inscrits ou non comme demandeurs d'emploi) au mois de février 2009 par rapport au même mois de l'année précédente.

Ainsi, le taux de chômage en Haute-Savoie a franchi la barre des 6%, au cours du 4^{ème} trimestre 2008, ce qui le situe toujours en deçà des moyennes régionales et nationales.

| Territoire | Stock fin de mois | Evol. mensuelle | Evol. annuelle | Taux de chômage |
|--------------|-------------------|-----------------|----------------|-------------------------------------|
| Haute-Savoie | 24 422 | + 3,6 % | + 45,8 % | 6,0 % (4 ^{ème} trim. 08) |
| Genève | 19 367 | + 3,1 % | + 2,1 % | 6,3 % (février 09) |
| Rhône-Alpes | 225 491 | + 2,7 % | + 27,4 % | 7,0 % (4 ^{ème} trim. 08) |
| France (cvs) | 2 384 800 | + 3,5 % | + 19,0 % | 8,2 % (4 ^{ème} trim. 08)** |

* sources : Pôle Emploi (Demande et Offres d'emploi, Emplois salariés) ; Conseil Général & CAF (RMI) ; DDTEFP et Préfecture 74 (Mesures emploi) ; Insee (taux de chômage) ; Observatoire 74 (populations) ; Ocstats et Oce (Marché frontalier suisse) ; Table ronde de conjoncture 74 et Dares (secteurs d'activité) ; Urssaf (DPAE et TEPA) ; BIT (données internationales).

** nouvelle définition « taux de chômage localisé » Insee (données en moyenne trimestrielle –y compris DOM-TOM)



Toutefois, il est à noter l'augmentation brutale et sans précédent du nombre de demandeurs inscrits en fin de mois auprès de Pôle Emploi, et de prendre en compte l'ensemble des conséquences induites par une telle montée en charge, en terme d'accueil, de délai de traitement des demandes et de réponses apportées aux personnes concernées.

Recrutement

Une crise économique est une période qui implique des changements de fond dans l'organisation d'une entreprise à tous les niveaux (ressources humaines incluses).

Ainsi, un dirigeant ayant été habitué à évoluer en pleine phase d'accroissement n'est pas toujours un bon dirigeant en période de crise. C'est l'une des raisons qui poussent certaines grandes entreprises à rechercher des dirigeants possédant une expérience de ce type de difficultés, notamment dans des pays émergents.

Les Dirigeants de PME de la Moyenne Vallée de l'Arve peuvent bénéficier quant à eux d'un programme collectif d'accompagnement sur les problématiques Ressources Humaines initié à titre expérimental par la Région Rhône-Alpes, ainsi que d'accompagnements individuels

Stage

L'indemnisation des stages demeure un sujet d'actualité en période de crise économique, notamment du fait du comportement de certains employeurs peu scrupuleux qui utilisent les stages pour pallier la réduction de leurs effectifs salariés.

Dans ce contexte, Martin Hirsch, Haut-Commissaire à la Jeunesse, étudie toujours les points litigieux relatifs à ces stages, à savoir :

- le seuil de déclenchement de l'obligation de gratification des stagiaires
- le lien existant ou non avec un cursus de formation.

Aujourd'hui, tout stage de 3 mois minimum doit être rémunéré à hauteur de 31% du smic au minimum. Evolution notable en 2009, le MEDEF accepte que la rémunération des stages devienne obligatoire pour les **stages dès lors que leur durée est d'au moins 2 mois**

Tous ces points seront abordés lors du Sta-Pro (Comité des stages et de la professionnalisation des cursus universitaires) du 27 avril.

Industrie

D'après Christine Lagarde, ministre français de l'économie : « Plus de 100 milliards ont été investis en France en 2008, ça contribue à la création de 32.000 emplois". Cette déclaration fait malheureusement suite à l'annonce de *Continental* de fermer son usine de Clairoux qui met au chômage 1120 personnes.

Dans le secteur automobile les ventes de voitures neuves en Europe ont reculé de **18,3% en février** sur un an, seul quelques pays sortent du lot comme le montre le tableau ci-après :

| Allemagne* | Pologne | Luxembourg | France | Grande Bretagne | Italie | Espagne | Islande |
|------------|---------|------------|---------|-----------------|---------|---------|---------|
| + 21,5% | + 7,3% | + 0,3% | - 13,2% | - 21,9% | - 24,4% | - 48,8% | - 83,6% |

* Liée à la prime à la casse incitative de 2500 euros et une modification de l'impôt sur les véhicules



Recul des ventes par constructeur Automobile :

| Groupe | Volkswagen | BMW | Daimler | Renault | PSA Peugeot Citroën |
|------------------------------|-----------------------|-----------|-----------------|----------------|---------------------|
| Recul des ventes en européen | - 10,2% | -29,2% | - 29,8% | - 23,1% | - 25,3% |
| Marques | VW, Audi, Seat, Skoda | BMW, Mini | Mercedes, Smart | Renault, Dacia | |

| Groupe | General Motors | Ford | Fiat | Toyota |
|------------------------------|---------------------------------|-------------|--------------------------|---------------|
| Recul des ventes en européen | - 21,9% | - 12,7% | - 16,5% | - 18,3 % |
| Marques | Opel, Vauxhall, Saab, Chevrolet | Ford, Volvo | Fiat, Alfa Romeo, Lancia | Toyota, Lexus |

Le monde de l'automobile bouge, et malgré les démentis de Fiat, des rumeurs persistantes annoncent une fusion entre FIAT et PSA.

Hitachi annonce qu'il va scinder ses activités automobiles et ses activités d'électronique grand public. Hitachi anticipe une perte de 700 milliards de yens (5,51 milliards d'euros) au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 mars, notamment en raison des difficultés rencontrées par ses activités de mémoires et d'une chute de la demande.

En France la prime à la casse permet aux automobilistes français de tenir le choc, en **mars 2009**, comme le souligne Renault. Sur toute l'Europe, les primes ont des effets directs sur l'achat des voitures. Renault souligne le fait que 30% à 40% des nouvelles immatriculations sont liées directement à la prime à la casse. Il faut, cependant, modérer ces chiffres puisque de nombreuses commandes de février ont été reportées sur le mois de mars (lié à l'arrêt de nombreuses chaînes de montage). En revanche, les chiffres communiqués par le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA) confirment la part importante des petites voitures (Clio, Polo) qui sont les premières bénéficiaires des aides de l'état.

Renault a annoncé la reprise de sa production en France d'un modèle de Clio qui est aujourd'hui fabriquée en Slovénie. Cette annonce est observée attentivement par la Commission Européenne qui pourrait y lire une tentative de démarche protectionniste dont se défend Renault qui indique que son usine de Slovénie est au maximum de ses capacités. Il s'agirait d'un transfert de production sur 4 mois qui va s'appuyer sur les salariés de certains sites de Renault en chômage partiel et faire appel si nécessaire à des agents intérimaires.

L'Europe reste très attentive quant à ce type de démarches qui peuvent passer pour des mesures de protectionnisme et avoir de répercussions négatives sur d'autres pays européens. Cette crainte n'est pas sans fondement.

En effet, si l'on regarde ce qui se déroule de l'autre côté de l'océan atlantique avec les industries high-tech américaine qui ont fortement revu leur implication dans les pays étrangers. Face à la crise, les dirigeants mettent en avant les risques accrus liés au change, la difficulté à recruter ou à former du personnel de plus en plus qualifié, etc... A ceci, s'ajoute le fait que l'industrie américaine est devenue plus compétitive : la différence de coût de production entre les USA et la Chine n'est plus que de 17% au lieu de 31% en 2006. Les entreprises commencent à calculer les coûts induits par l'implantation dans un pays étrangers (décalage horaire, différence de langue et de culture, accroissement de l'insécurité financière (accroissement des scandales financiers) et humaine

*Cf. Glossaire

Page 5 sur 11



(attentats terroristes,...) etc... Se surajoute l'annonce confirmée de Barack Obama sur la suspension des aides financières aux entreprises américaines qui délocalisent. Dès lors, certaines entreprises américaines devraient revoir rapidement leur politique de délocalisation.

Crédits aux entreprises :

Depuis octobre 2008, l'Etat français a mis en place un médiateur du crédit (René Picol) permettant aux entreprises d'être soutenu dans leurs activités. Il s'agit avant tout de s'assurer que les entreprises bénéficient de l'argent public prêté aux banques.

Près de 8000 entreprises ont saisi le médiateur ce qui a permis à un peu moins de 3000 d'entre elles de bénéficier d'un crédit bancaire.

Industrie et Environnement

En ce qui concerne l'évolution du monde automobile, Barack OBAMA marque le pas en souhaitant **1 millions de voiture électrique sur le territoire US d'ici 2015**, et ceci en mettant sur la table **2.4 milliards de dollars** pour l'aide au développement des voitures électriques (dont 1.5 milliard sur la production de batteries). A ceci s'ajoute un crédit de 7.500 dollars à tout Américain qui s'équiperait d'une voiture électrique. Cette politique fait partie du plan de relance américain qui veut "construire une économie fondée sur l'énergie propre, la clé de (la) compétitivité au 21e siècle", en investissant dans les énergies renouvelables, l'innovation ou la création d'emplois "verts". Cette première annonce inaugure d'autres démarches notamment dans le solaire et l'éolien.

En France les démarches écologiques naissent dans des secteurs inattendus. Ainsi le paquebot éco-compatible est depuis quelques temps le nouvel objectif des industriels et des armateurs spécialistes de la croisière. Ce projet a été dévoilé, lundi 23 mars, par STX (ex-Chantiers de l'Atlantique) à Saint-Nazaire. Le paquebot doit permettre d'économiser 50% de carburant. En effet grâce à 12.440 m2 de voiles, le paquebot peut par vents soutenus ne fonctionner qu'avec les voiles, et par vents faibles apporter 10% de l'apport énergétique.

L'arrivée des voiles sur les paquebots n'est pas une nouveauté en soit, mais bénéficie des évolutions importantes en terme de préservation de l'environnement de ces dernières années (utilisation de peintures non toxiques, meilleure hydrodynamique, panneaux solaires, récupération énergétique des déchets organiques, etc.). Le surcoût de réalisation est rentabilisé sur 5 ans.

Arrondissement de Bonneville

L'industrie de la Vallée continue d'être touchée ; le nombre de salariés concernés par un licenciement pour motif économique est estimé à près de 700 salariés (hors procédures de rupture conventionnelle de C.D.I) à la fin de ce premier trimestre 2009.

Parmi les dernières entreprises touchées dans la vallée, l'entreprise Dynastar (Sallanches) a annoncé sa restructuration fin mars 2009. Le groupe Rossignol auquel appartient Dynastar, a décidé de supprimer **128** postes sur Sallanches dont 38 mutations au siège social isérois. Le site de Sallanches produirait des skis haut de gamme. Les services de marketing et de logistique seraient mutés en Isère. Rossignol souhaite aujourd'hui conserver l'ensemble de ces sites, pour autant, les inquiétudes quant à la disparition du dernier site de production français sont grandes.



Commerce / Consommation

Bien que le résultat de Carrefour ait diminué de **32,8%** en 2008, l'année 2009 devrait voir sa dynamique commerciale renforcée avec la naissance des Carrefour Market qui doivent remplacer, d'ici la fin 2009, toutes les enseignes Champion. L'accent est mis sur la compétitivité et non sur le leadership et les prix bas.

Cette annonce va à l'encontre de la démarche de l'Etat qui a rencontré les patrons de la grande distribution concernant la négociation avec les fournisseurs (dans le cadre de la Loi de Modernisation Economique). Ainsi le président de Système U table sur de nouvelles baisses de prix en 2009 et un important programme d'ouvertures pour voir le troisième groupe de commerçants indépendants français gagner encore des parts de marché.

Les changements de mode de consommation profitent aux discounters qui, d'après le cabinet Deloitte, se situent de plus en plus dans les premiers noms de la grande distribution. A titre d'exemple Schwarz, propriétaire de Lidl, a connu la plus forte croissance sur les 5 dernières années.

Arrondissement de Bonneville

Décisions du CDAC du 13 février 2009 (données préfecture de Haute-Savoie)

| Projet | Date du CDAC | Décision du CDAC |
|---|--------------|------------------|
| SCI MAMA création d'un commerce généraliste non spécialisé de proximité, de type supermarché à vocation alimentaire, à l'enseigne INTERMARCHÉ, pour porter sa surface totale de vente de 1950 m2 sur la commune de MAGLAND – RD 1205 | 19/01/09 | Accord |
| SA DECATHLON, création d'un magasin spécialisé dans la conception et la vente de matériels et de vêtements pour la pratique des sports de montagne, à l'enseigne MONT BLANC CAMPUS QUECHUA-WED'ZE, pour porter sa surface totale de vente de 3000 m2 sur la commune de PASSY (74190) Lieu dit Champ Pottu | 19/01/09 | Accord |
| SARL SOCIETE FAMILIALE D'INVESTISSEMENT création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 3800 m2 comprenant 4 cellules (dont un magasin spécialisé non alimentaire 1100 m2 – électroménager 800 m2 – meubles, literie, salons 950 m2 – articles de sport 950 m2) à l'enseigne Dénommé LE WARRENS, pour porter sa surface totale de vente de 3800 m2 sur la commune de SALLANCHES (74700) – 1412 avenue de Genève | 19/01/09 | Refus |



Tourisme

Les français vont moins en vacances et ce depuis 2004. C'est ce qui ressort d'une enquête élaborée par le cabinet d'études spécialisé Raffour Interactif sur les longs séjours - au moins 4 nuits consécutives - marchands ou non et les courts séjours - de 1 à 3 nuits – marchands.

Les classes moyennes sont celles qui ont le plus réduits leurs vacances, a contrario, des classes les plus favorisés qui ne sont jamais autant partis en vacances qu'en 2008 (88%).

Il est à noter que le nouveau modèle de consommation des vacances, qui s'était développé au début de la décennie privilégiant la fragmentation, semble être remis en cause dès lors qu'il y a pression sur le pouvoir d'achat.

Pour autant, les prévisions pour 2009 sont plutôt à la hausse, avec un renforcement des disparités entre les classes sociales, les foyers modestes étant les plus par la crise actuelle.

Tva a 5.5%

Après 7 ans de lutte au sein de l'Union Européenne, l'accord européen prévoit que les états membres de cette dernière peuvent appliquer une TVA réduite dans plusieurs domaines notamment la restauration, et le bâtiment, secteur dans lequel celle-ci était jusque là appliquée à titre provisoire. Toutefois, les engagements pris par les professionnels devront être discutés, fin avril, lors d'état généraux de la restauration. Les discussions porteront sur les prix, l'investissement, l'emploi et les salaires.

Restauration

Entre février et mars 2009, la restauration a connu une croissance de 1.3% selon l'Insee. Cette croissance s'appuie surtout sur le dynamisme soutenu des établissements haut de gamme, même si les 2 et 3 étoiles assurent également une croissance respective de 22% et 17%. Malgré la crise, l'année 2008 reste une année record.

Une enquête du magazine *Hôtellerie Restauration* fait le point sur les rémunérations pratiquées dans le secteur au niveau national. Cette enquête s'appuie sur un échantillon de 294 établissements de 6 à 147 salariés sur 22 fonctions :

| | Salaire brut moyen / mois |
|--|---------------------------|
| FONCTIONS CUISINE | |
| Cuisinier | 1807 |
| Barman | 1931 |
| Pizzaïlo | 1681 |
| Chef de rang | 1880 |
| Commis de Cuisine | 1583 |
| Serveur | 1648 |
| FONCTIONS ACCUEIL, RECEPTION, ETAGE | |
| Gouvernante | 1948 |
| Réceptionniste | 1879 |
| Concierge | 1861 |
| Veilleur de Nuit | 1744 |



Service à la personne

Le secteur des services à la personne compte une vingtaine de métiers qui employaient, en 2008, plus de 2 millions de personnes avec **103 000 créations d'emplois en 2006, 130 000 en 2007 et 110 000 en 2008.**

Le premier plan a permis une croissance du secteur de **5% à 12%** ainsi qu'une meilleure visibilité des métiers.

Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, a annoncé le lancement du Plan 2 de développement des services à la personne, le 24 mars 2009. Le plan 2 vise trois grands objectifs explicités ci-après.

1. Soutenir la création d'emploi dans les services à la personne (cf. partie création d'activité) :

- a. Verser en 2009, 300 millions d'euros en Chèque emploi à domicile préfinancés par l'Etat à des publics ciblés. Ceci se traduira par le versement de 200 euros à partir du 2^d semestre 2009 sous forme de chèques emploi à domicile préfinancé par l'Etat aux ménages bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), de l'allocation CMG (complément de libre choix du mode de garde) et bénéficiaires de l'AEEH (allocation de l'éducation de l'enfant handicapé).

A ceci s'ajoute 50 millions d'euros à destination des demandeurs d'emploi reprenant un emploi ou une formation et ayant un enfant à charge. Cette somme sera gérée par Pôle Emploi. Cette enveloppe courra de juin à décembre 2009 et pourra dépasser 200 euros par personne.

- a. Etendre les avantages fiscaux à de nouveaux services à la personne. Dépassée les 21 activités aujourd'hui recensées comme SAP, avec 5 nouvelles activités émergentes : aide aux aidants familiaux ; audit éco-habitat ; prévention des accidents de la vie courante au domicile l'assistance informatique à distance et le soutien scolaire en mini groupe dans les Zones Urbaines sensibles.
 - i. Mettre en œuvre le projet Internet pour tous : proposer aux ménages seniors non connectés à Internet, la formation assistance et la mise à disposition d'un PC pour 30 euros par moi.
 - ii. **Renforcer l'offre de services Pôle Emploi dans le secteur des SAP** : Mieux valoriser les métiers auprès des demandeurs d'emploi et améliorer la pertinence des prestations et formations proposées par Pôle Emploi. Expérimenter des démarches innovantes dans le domaine du particulier employeur.
- b. Favoriser la création d'entreprise dans le secteur des SAP : élaboration d'une méthodologie et d'un référentiel de bonnes pratiques spécifiques aux SAP ; expérimentation d'un dispositif d'un deuxième prêt à taux zéro au cours de la période d'accompagnement post-crédation ; **mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique des auto-entrepreneurs. Dans le cadre de NACRE une enveloppe spécifique de 5 millions d'euros à partir de 2010 pourrait être dédiée à la mise en œuvre de prêts en cours d'accompagnement post création.**



2. Professionalisation et améliorer la qualité des emplois:

- a. Développer les actions de formation des salariés en incitant les OPCA à co-financer le développement de formation en capitalisant les expérimentations en cours menées par la fédération des entreprises des SAP.
- b. Inciter l'utilisation des contrats de professionnalisation ; doubler les crédits d'intervention des actions de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) ; créer un « pack formation des SAP » en signant des conventions entre Pôle Emploi, l'Etat, les OPCA et les branches concernées ; simplifier la certification dans le domaine de l'aide aux personnes fragiles et faire une priorité du développement de la VAE.
- c. Expérimenter la création de centres de ressources mis en œuvre par l'Agence Nationale des SAP (ANSP) avec comme objectif de lancer l'expérimentation sur au moins 5 centres en 2009.
- d. Créer un baromètre de la professionnalisation et de la qualité des emplois qui devra être opérationnel en septembre 2009 pour fournir une mesure actualisée tous les 6 mois.

3. Simplifier et assouplir les outils pour atteindre un milliard d'euros en Cesu préfinancés en 2012.

- a. Encourager le développement du CESU préfinancé en assouplissant les règles
- b. Inciter les départements à verser sous forme de CESU les prestations APA (allocation Personnalisée d'Autonomie) et PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- c. Simplifier les règles pour l'accès des prestataires aux services à la personne en supprimant l'obligation d'offre globale pour 6 des activités reconnues SAP, en simplifiant la mesure d'agrément simple (cf. note de conjoncture mars 2009)

Pour toute autre info www.ansp.gouv.fr

Création d'activité

Le régime d'auto-entrepreneur connaît un succès grandissant dans toute la France. Plus de **120 000** inscriptions ont été enregistrées sur le 1^{er} trimestre 2009. D'après l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale de l'URSSAF), 70% des inscrits sont des hommes âgés de 40 ans en moyenne, 2/3 relève des activités de services. A partir du 1^{er} avril, la Banque Postale proposera de nouveaux services afin « d'accueillir, d'accompagner et de conseiller au mieux les auto-entrepreneurs » (compte courant professionnel, accès aux services de banque en ligne, carte de paiement, facilité de caisse, carte pro, etc.).

A noter également, la création de l'union des auto-entrepreneurs salué par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, dont leur vitrine est présente sur internet www.union-autoentrepreneur.com/l-union-des-auto-entrepreneurs.php

Arrondissement de Bonneville

Au sein de la Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Bonneville, l'engouement pour le statut d'auto-entrepreneur a été également ressenti. Sur **175** porteurs de projet reçus au 1^{er} trimestre 2009, **88** envisagent le statut de l'auto-entrepreneur, soit la moitié des personnes accueillies. **13%** de ces futurs auto-entrepreneurs souhaitent s'orienter vers les services à la personne.

Le nombre de porteurs de projet accueillis à la MDE au 1^{er} trimestre 2009 a augmenté de près de 80% par rapport au même trimestre de l'année précédente.



En revanche, la plate forme d'initiatives Arve Giffre Initiatives (AGI) constate un ralentissement des demandes d'aides financières tant pour les prêts d'honneur dont elle a la charge que les demandes de prêts auprès des banques. Comme le souligne AGI, les prêts d'honneurs sont aujourd'hui toujours mobilisables, et les banques sont fortement incitées à favoriser la création d'activité par l'octroi de prêts bancaires.

Glossaire

PSE : Plan de Sauvegarde pour l'Emploi

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi. Ce document :

- ▶ regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre des licenciements et à favoriser le reclassement des salariés dont le licenciement est inévitable ;
- ▶ est obligatoirement communiqué à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Les représentants du personnel doivent être réunis, informés et consultés sur le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi. A défaut, la procédure de licenciement est nulle.

CDAC

Commission départementale d'aménagement commercial : leur rôle est d'autoriser la création, l'extension, le transfert et le changement d'activités de commerces ou d'ensembles commerciaux de plus de 1 000 m².

L'observatoire remercie toutes les structures et personnes qui ont collaborées à cette note de conjoncture

lesechos.fr ; insee.fr ; lematin.ch ; reuters.fr ; Observatoire touristique de Chamonix ; Dauphiné Libéré ; AFP ; SESP ; batifree.com ; Capeb 74 ; Table ronde de la conjoncture ; KPMG ; Le Messenger ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Nielsen ; Syndicat de l'hôtellerie de Chamonix ; Groupement des Commerçants de Chamonix ; www.seco.admin.ch ; clameur ; ALTARES ; Radio Mont Blanc ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Secrétariat d'Etat à l'économie ; www.servicessalapersonne.gouv.fr ; Observatoire des crédits des ménages ; prisme ; 20 minutes

